

Pro Senectute Suisse
Lavaterstrasse 60 · Case postale · 8027 Zurich

Commission des affaires juridiques
du Conseil des États
Secrétariat des commissions des
affaires juridiques
Services du Parlement
3003 Berne

Zurich, le 26 août 2026

Direction · Alain Huber
Téléphone · +41 44 283 89 89
E-mail · alain.huber@prosenectute.ch

Consultation « Un PACS pour la Suisse »

Monsieur le Président de la Commission,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de prendre position dans le cadre de la procédure de consultation « Un PACS pour la Suisse ». Nous nous limiterons à une appréciation générale des aspects qui sont particulièrement importants pour les personnes âgées.

Le pacte civil de solidarité offre un cadre simple et réglementé aux couples qui ne souhaitent pas se marier ou envisagent de le faire ultérieurement. Pro Senectute Suisse soutient des projets tournés vers l'avenir qui tiennent compte de la diversité des réalités de vie de toutes les générations. Pour les personnes âgées – capables de discernement – qui se rencontrent plus tard dans la vie, la possibilité de bénéficier d'une certaine sécurité tout en préservant leur indépendance peut revêtir une grande importance. Il convient de saluer la création d'obligations réciproques et d'une sécurité juridique, notamment en matière de devoir d'assistance et de représentation de la ou du partenaire devenu incapable de discernement. Pro Senectute Suisse considère également comme pertinente la possibilité de compléter le pacte civil de solidarité par des conventions contractuelles.

La modification prévue de la LAVS, selon laquelle les partenaires liés par un pacte civil de solidarité ont droit à des bonifications pour tâches d'assistance, est également bienvenue. Il convient en particulier de saluer le fait que les partenaires liés par un PACS seraient dispensés de la durée minimale de cinq ans de ménage commun qui s'applique aux couples vivant en concubinage pour l'octroi des bonifications AVS pour tâches d'assistance. Le travail d'assistance constitue une ressource importante pour la société, et la mesure proposée contribuerait à le renforcer également dans le cadre du pacte civil de solidarité.

Principal centre de compétences pour les questions liées à la vieillesse, Pro Senectute Suisse se tient toujours à la disposition de la Commission des affaires juridiques du Conseil des États en tant qu'interlocutrice fiable et bénéficiant d'un large réseau de professionnels.

En vous remerciant de prendre en compte notre prise de position lors de la révision de l'avant-projet de loi fédérale ainsi que du rapport explicatif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Commission, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Pro Senectute Suisse

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Alenka Bonnard
Présidente du conseil de fondation

A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style, appearing to read 'Alain Huber'.

Alain Huber
Directeur